

Bulletin d'adhésion Année 2023

Entreprise/Commerce :

Activité :

Adresse :

Représentée par M / Mme (*Nom et Prénom*) :

Tél. fixe / portable :

E-mail :

 J'accepte de recevoir les actus du Cenov (invitations, newsletter ...) Renouvellement adhésion Nouvel adhérent (sous acceptation du Conseil d'Administration)

Cotisation ►►

 Entreprise sans salarié : Cotisation annuelle de 150 € Entreprise de 2 à 4 personnes : Cotisation annuelle de 250 € Entreprise à partir de 5 personnes : Cotisation annuelle de 400 € Lauréats d'ISDPAM adhésion gratuite pendant 1 an Entreprise intégrant la commission **JEENOV** : **1 ère année** : gratuité de la cotisation annuelle **2 -ème année** : cotisation annuelle de 50 € **3 -ème année** : Entreprise sans salarié : Cotisation annuelle de 150 € Entreprise de 2 à 4 personnes : Cotisation annuelle de 250 € Entreprise à partir de 5 personnes : Cotisation annuelle de 400 €

Le montant de la cotisation est payable par le lien hello asso adressé ou par chèque (à l'ordre du CENOV) ou virement bancaire.

Les règlements par chèque sont à adresser à : CENOV, 1260 Avenue Théodore Aubanel, 84500 BOLLENE

Fait à, le

Signature de l'adhérent**Cachet de l'entreprise**